

Les services de la DDFIP du Jura continuent de remplir leurs missions principales depuis le début de la crise sanitaire dans le cadre de leur plan de continuité de l'activité

Assurer le fonctionnement quotidien des trésoreries locales est l'une des priorités fortes du plan de continuité d'activité de la direction départementale des finances publiques. Une organisation adaptée, associant à la fois le travail en présentiel et le télétravail a été mise en œuvre pour concilier service public et confinement.

Depuis le début de la crise, les services de la DDFIP du Jura sont restés en mesure d'assurer le paiement de la dépense publique et notamment les dépenses des collectivités locales dans les meilleurs délais. Ils jouent également un rôle important dans le soutien financier des entreprises dans les territoires.

Les éléments chiffrés ci-après illustrent notre engagement dans la réalisation de ces deux missions essentielles dans le contexte actuel.

1) Le délai de paiement des dépenses par les comptables publics du Jura

En mars 2020, le délai de paiement des comptables publics du département s'établit à 2,57 jours contre 2,78 jours en mars 2019 pour les dépenses des communes, et 2,31 jours contre 3,15 jours en mars 2019 pour les EPCI.

Le délai global de paiement des dépenses s'établit 13,95 jours pour les communes (contre 13,74 jours en mars 2019) et 24,38 jours pour les EPCI (contre 19,57 jours en mars 2019).

2) La volumétrie et les montant des mandatements des collectivités Jurassiennes

Les communes ont émis 28 126 lignes de mandats en mars 2020 (27 429 en mars 2019).

Les EPCI ont émis 7 683 lignes de mandats en mars 2020 (6 381 en mars 2019).

Le tableau ci-dessous donne le montant pour 2019 et 2020 des mandats payés depuis le 1^{er} janvier et les mandats payés au titre du seul mois de mars (tous CEPL confondus).

Montant total des lignes de mandats payées	
Du 01/01/2020 au 31/03/2020	117 042 510,51 €
Du 01/01/2019 au 31/03/2019	110 677 887,41 €
Mars 2020	48 504 853,19 €
Mars 2019	44 139 296,95 €

Ces indicateurs témoignent du maintien du dynamisme de la dépense publique locale dans le Jura et de la réactivité des comptables publics pour procéder à la mise en paiement.

3) La production des comptes de gestion 2019 des collectivités du Jura

Les trésoriers ont mené une très efficace campagne de reddition des comptes de gestion 2019 des collectivités publiques puisqu'au 16 mars 2020, la DDFIP du Jura a atteint le chiffre remarquable de 98,82 % des comptes de gestion produits (le taux national était de 92,14% au 16 mars 2020).

4/ Les dispositifs de soutien aux entreprises en contexte de crise sanitaire

- Le fonds de solidarité

Le dispositif exceptionnel d'aide versée par le fonds de solidarité aux très petites entreprises est mis en oeuvre depuis le début du mois d'avril 2020.

Au 27 avril 2020, le dispositif national dans son premier volet a permis de soutenir :

- Au niveau du Jura, 3 366 entreprises pour 4,4 M€
- Au niveau de la région Bourgogne Franche-Comté, 33 605 entreprises pour 44 M€
- Au niveau national, 990 031 entreprises pour 1,3 Md€

Au niveau local, la DDFIP du Jura a largement communiqué sur ce dispositif (conférences de presse, réunions en préfecture, messages d'informations aux instances représentatives du monde économique) et répondu aux sollicitations des entreprises pour formuler les demandes d'aides.

- Les autres mesures de soutien aux entreprises mises en œuvre dans le Jura

Les services des impôts des entreprises de Dole et Lons-le-Saunier ont été fortement mobilisés pour assurer la gestion des dispositifs suivants :

- Report des échéances fiscales : 524 demandes portant sur 11,9 M €
- Remboursement accéléré d'acompte d'impôt sur les sociétés : 72 dossiers traités pour 2 M €
- Remboursement accéléré de crédits de TVA : 836 demandes traitées en mars 2020 pour 16,5 M €, soit une augmentation de 25 % en nombre et 75 % en montant par rapport à mars 2019.